

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DES-LIONS

NOMBRE DE MEMBRES

Aff. au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Séance du 6 avril 2023

Date de convocation : 1/04/ 2023

Date d'affichage : 07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le six avril à vingt et une heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme BEAULIEU Valérie, Mme BOUTET Frédérique, M. BOUTY Anthony, Mme BROUSSE Vanina , Mme CHEVALIER Anick, M. CHEVALIER David, , M. COURTILOUX-DELAGÉ Mathieu, Mme FETIS Sandrine, M. GEMEAU Stéphane, M. PAGNOUX Romain, M. PETUREAU Jean-Paul, M. VARDELLE Jean-Christophe.

Excusés : Mme BONNETERRE Alexandra, Mme MEILLAT Marie-Odile,

Absent : M. LAFONT Serge.

Secrétaire de séance : Mme BOUTET Frédérique.

Objet : délibération cession d'une partie d'un bien de village parcelle H 631 au profit de M. et Mme Jauneau

Le 19/09/2022 l'ouverture des plis de la consultation des électeurs du village de la Charpétie indique que les 9 électeurs ont émis un avis favorable à la cession de la partie du bien de village parcelle cadastrée H 631. Après division de la parcelle et bornage le numéro cadastral est H 716 pour une contenance de 2a04.

Pour rappel, lors de sa séance du 30/05/2022, le conseil a indiqué que le prix de vente de cette parcelle serait à 1 € le m², soit un prix de 204 € de terrain, et que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Le conseil à l'unanimité de ses membres présents demande à Monsieur le Maire de signer toutes les pièces relatives à la vente ainsi que les actes notariés dont la rédaction est confiée à l'étude de Maître de Boysson, notaire à Confolens, Charente.

Fait et délibéré en mairie, les, jour, mois et an que ce dessus,

Pour extrait conforme en mairie le 07/04/2023,

Le Maire David CHEVALIER,

